

À quand une cagnotte en ligne pour les TPE ?, édito du journal du 19 décembre

Les dirigeants de TPE situées dans les centres-villes de plus de 50 000 habitants broient du noir. 62% d'entre eux craignent pour la pérennité de leur activité dans les 3 à 6 prochains mois selon l'enquête publiée cette semaine par le **Syndicat des indépendants** (SDI). Le mouvement social des gilets jaunes a affaibli financièrement les commerces de proximité et les grèves qui se poursuivent depuis le 5 décembre risquent fort de faire plonger certains. Le chiffre d'affaires qui n'est pas réalisé n'est pas rattrapable et le manque de trésorerie conduit à l'asphyxie. Si défendre ses acquis est légitime, la liberté consiste-t-elle aussi à nuire à autrui? La France ne va pas si mal selon les économistes. La Banque de France chiffre la croissance du PIB à 1,3% en 2019, même si elle prévoit un "tassement temporaire" à 1,1% en 2020. Ce coup de mou serait dû, selon ses analystes, à "la nette dégradation de l'environnement international". Les mouvements sociaux n'auraient qu'un impact limité. La croissance en France résiste grâce à la demande intérieure et l'investissement des entreprises va continuer, porté par des conditions financières favorables. Mais les TPE, qui n'ont pas les reins solides par définition, vont pourtant avoir du mal à se maintenir. À quand une cagnotte en ligne pour celles qui n'en peuvent plus de ne pas travailler ou qui ne peuvent pas garder ses salariés?